

Charte environnement
2023-2025
Aéroports Brest Quimper Bretagne

« A G I R »
pour l'environnement



PREAMBULE

Face à l'urgence climatique et environnementale, les aéroports de Brest et Quimper ont renforcé leur engagement dans la lutte contre le dérèglement climatique, en se fixant l'objectif du zéro émission nette de CO₂ d'ici à 2050, en adéquation avec la déclaration de Toulouse et l'objectif des accords de Paris.

Pour atteindre cette vision à long-terme, les objectifs environnementaux sont déclinés dans plusieurs chartes triennales successives*, permettant de réaliser des points d'étapes réguliers afin de connaître l'état d'avancement des engagements.

De nombreuses actions ont déjà été mises en place mais les aéroports Brest Quimper Bretagne, conscients de leur rôle à jouer, continuent de s'impliquer davantage pour réduire leur empreinte écologique et plus généralement celle du secteur aérien.

Les deux plateformes aéroportuaires poursuivent ainsi leur engagement en faveur de l'environnement pour une réelle maîtrise de leurs impacts environnementaux et ainsi pérenniser les actions entreprises lors des précédentes chartes dans les domaines de l'air, l'énergie, la biodiversité, l'eau, les déchets et le bruit.

Ainsi, en parfaite cohérence avec les actions déjà mises en œuvre sur les Aéroports Brest Quimper Bretagne et dans le respect des contraintes aéroportuaires, la présente charte engage l'exploitant de chaque site à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 3 ans.

Améliorer

Gérer

Informer

Réduire

* Les précédentes chartes environnementales [2017-2019] et [2020-2022] ainsi que les synthèses des actions prévues/réalisées sont disponibles sur les sites internet des aéroports :

→ <https://www.brest.aeroport.bzh/politique-environnementale>

→ <https://www.quimper.aeroport.bzh/politique-environnementale>

Ce plan d'actions triennal 2023/2025, dénommé « AGIR pour l'environnement », est bâti sur les engagements suivants :

1. AIR ET ENERGIE

- Evaluer notre empreinte carbone en y associant l'ensemble des acteurs des deux plateformes aéroportuaires et mettre en œuvre des actions de réduction des émissions de CO2
- Engager une démarche raisonnée de nos consommations énergétiques.

2. BIODIVERSITE

- Protéger et préserver la biodiversité présente au sein de nos aéroports en mettant en œuvre la démarche Aero Biodiversité

3. EAU

- Préserver la ressource en eau en limitant nos consommations
- Assurer une bonne qualité des rejets d'eaux

4. DECHETS

- Réduire et valoriser les déchets produits par nos aéroports
- Mettre en place et/ou maintenir un suivi quantitatif et pérenniser le système de tri des déchets

5. BRUIT

- Prévenir et maîtriser les risques de nuisances sonores

6. COMMUNICATION

- Favoriser le dialogue et développer la concertation avec les parties intéressées
- Communiquer sur nos actions auprès de nos collaborateurs, de nos sous-traitants et du grand public

Pour parvenir à ces objectifs, les Aéroports Brest Quimper Bretagne s'engagent à maintenir leurs efforts dans le domaine environnemental. Le suivi de cette charte est assuré par le service Environnement des aéroports et une évaluation continue de l'avancée des actions est réalisée grâce à la mise en place d'un tableau de bord.

Les directeurs de chaque aéroport s'engagent à mettre à disposition toutes les ressources nécessaires pour respecter ces objectifs.

Karine LANGUENOU

Directrice Aéroport Quimper Bretagne

Le 10/11/2023



Claude ARPHEXAD

Directeur Aéroport Brest Bretagne

Le 10/11/2023



- AIR -

Objectif : Evaluer notre empreinte carbone en y associant l'ensemble des acteurs des deux plateformes aéroportuaires et mettre en œuvre des actions de réduction des émissions de CO₂

Indicateurs :

- ✓ Résultats du bilan carbone ACA en Teq CO₂ par rapport à l'année de référence 2015 pour Brest et Quimper
- ✓ Nombre d'aéroports certifiés ACA niveau 2 puis ACA niveau 3

Axe 1

- Renouveler le niveau 2 de l'ACA (Airport Carbon Accreditation) en 2023 et obtenir le niveau 3 au plus tard le 31 décembre 2025.
- Mettre en œuvre le plan d'actions défini pour permettre de réduire nos émissions de gaz à effet de serre



Note :

Le niveau 2 du programme ACA, intitulé « Réduction », requiert l'élaboration d'un plan de management du carbone, assorti d'un objectif de réduction des émissions. L'aéroport doit démontrer qu'il a réduit ses émissions de carbone des scopes 1 et 2, c'est-à-dire les émissions qui sont sous le contrôle direct de l'aéroport, par rapport à une moyenne glissante des émissions sur trois ans.

Le niveau 3, intitulé « Optimisation », exige une réduction des émissions des activités du gestionnaire, mais prend également en compte celles de toutes les activités de la plateforme : avions, assistance en escale, commerces, loueurs de voitures..., ainsi que les émissions liées à l'accès des passagers à l'aéroport et les déplacements domicile-travail des employés de la plateforme.

Axe 2

- Contribuer au bilan annuel des émissions de gaz à effet de serre de la Région Bretagne

→ Bilan Carbone® - Région Bretagne



- ENERGIE -

Objectif : Engager une démarche raisonnée de nos consommations énergétiques

Indicateur :

- ✓ *Suivi des consommations énergétiques converties en Teq CO2*

Axe 3

- Etudier la possibilité d'une alimentation en électricité d'origine 100 % renouvelable (réflexion marché d'achat énergie...)

Indicateur :

- ✓ *% électricité achetée d'origine renouvelable*

Axe 4

- Poursuivre le diagnostic sur le potentiel de panneaux photovoltaïques (ombrières) en collaboration avec la Région Bretagne en privilégiant les surfaces déjà imperméabilisées.

Note : *l'objectif est de mettre en place ces actions tout en protégeant le patrimoine naturelle des prairies aéroportuaires qui stockent le carbone émis par l'aérogare. Les milieux naturels prairiaux se font rares en Europe et il est important de les préserver.*

Axe 5

- Viser une exploitation aéroportuaire décarbonée en mettant en place le remplacement progressif du matériel utilisant l'énergie fossile par du matériel électrique (engins de piste, véhicules...)
- Réaliser et suivre un inventaire annuel des remplacements des véhicules thermiques par des véhicules hybrides ou électriques.
- Améliorer et faciliter l'offre de location de voitures électriques et implanter des bornes supplémentaires pour les véhicules électriques

Indicateurs :

- ✓ *% véhicules électriques sur la totalité du parc*
- ✓ *Nombre points de recharge électrique disponibles*
- ✓ *% véhicules de location décarbonés sur la totalité du parc*

AXE 6

- Poursuivre le remplacement progressif de nos éclairages par des systèmes économes associés à une gestion intelligente de l'éclairage

Indicateur :

- ✓ % feux LEDS sur la totalité des éclairages

AXE 7

- Brest : Encourager le raccordement en énergie des aéronefs (400hz) permettant de limiter l'utilisation des moteurs auxiliaires des avions ou des groupes électrogènes au sol.

Indicateur :

- ✓ Nombre dispositif 400Hz/nombre total poste de stationnement

AXE 8

- Brest : Passer les feux de balisage piste qui ne le sont pas encore en LED (rampe d'approche + feux encastrés)

Indicateur :

- ✓ Nombre de feux en LEDS sur la totalité des feux du balisage piste

Axe 9

- Sensibiliser les personnels et les passagers à la sobriété énergétique via des campagnes de communication, affichage...

Indicateur :

- ✓ Nombre de communication « Sobriété énergétique » par an



Exemples d'actions mises en place :

Brest dispose d'une piste dotée d'un éclairage en LED : ¾ de la piste en est équipée

Brest et Quimper : les engins d'assistance thermiques sont progressivement remplacés par des engins électriques

- Biodiversité -

Objectif : Protéger et préserver la biodiversité présente au sein de nos aéroports

Axe 10

- Maintenir le zéro-phyto sur les aéroports de Brest et Quimper

Indicateur :

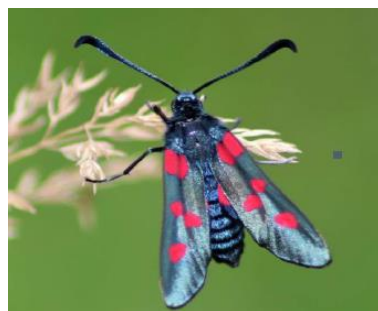
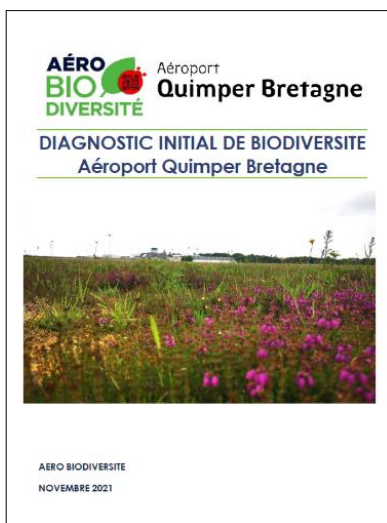
- ✓ *Quantité produits phytosanitaires utilisés*

Axe 11

- Poursuivre le partenariat avec l'association Aero Biodiversité* pour préserver la faune et la flore des aéroports (et dans la mesure du possible en lien avec les associations locales de protection de l'environnement)
- Mettre en œuvre le plan de gestion des aéroports reprenant les préconisations faites par Aero Biodiversité* et celles issues des études de continuité écologique réalisées par l'association Bretagne Vivante*
- S'engager dans la labellisation Aerobio** avec pour objectif l'obtention du Label pour au moins une des deux plateformes avant fin 2025
- Suivre les risques de développement des espèces exotiques envahissantes et mettre en œuvre les moyens de destruction nécessaires
- Valoriser la biodiversité auprès des salariés de la plateforme

Indicateurs :

- ✓ *Nombre d'actions réalisées par rapport aux prescriptions de Bretagne Vivante et d'Aero Biodiversité*
- ✓ *Nombre d'aéroports labellisés Aérobio*
- ✓ *Nombre de participants aux visites terrains*



Zygène du trèfle et Orchis tachetée (© Aero Biodiversité)

* : Sites internet des associations :

→ <https://aerobiodiversite.org>

→ <https://www.bretagne-vivante.org/>

** : **Label Aérobio** : premier label qui met à l'honneur la gestion, la protection et l'amélioration de la biodiversité sur les terrains aéroportuaires. Créé par l'association Aero Biodiversité en 2020, le label Aérobio vise à inscrire et promouvoir les programmes en faveur de la biodiversité sur le long terme des aéroport

- EAU -

Objectif : Préserver la ressource en eau en limitant nos consommations

Axe 12

- Poursuivre le suivi du reporting sur la consommation d'eau
- Faire un état initial des points d'eau (robinets, WC...) pour savoir combien sont équipés de robinetterie hydro-économe (mousseurs, détecteur infrarouge...)
 - Pour les points d'eau qui ne sont pas équipés de dispositif d'économie, planifier le remplacement
- Réaliser des actions de sensibilisation régulières auprès du personnel, des tiers et des sous-traitants

Indicateurs :

- ✓ *Consommation d'eau (en L/passager et valeurs absolues)*
- ✓ *% points d'eau équipés de dispositif hydro-économe*
- ✓ *Nombre d'actions de communication/an*

Axe 13

- Réaliser une étude technique de faisabilité sur la récupération des eaux pluviales
- Disposer d'au moins un point de récupération des eaux de pluie pour un usage technique d'ici fin 2025

Indicateur :

- ✓ *Nombre de point de récupération eaux pluviales mis en place*



Objectif : Assurer une bonne qualité des eaux pluviales rejetées dans les milieux naturels

Axe 14

- Prévenir les risques de pollutions chroniques et accidentelles
- Réaliser périodiquement des exercices de déversements accidentels
- Réaliser les analyses d'eau en sortie de bassin de rétention à Quimper (prévues dans l'AP n°2010-1718)
- Obtenir le renouvellement de l'Arrêté Préfectoral « Loi sur l'eau » : Brest

Indicateurs :

- ✓ *Nombre de pollution/an*
- ✓ *Nombre d'exercices réalisés*
- ✓ *% conformité des analyses d'eau*



- DECHET -

Objectif : Réduire et valoriser les déchets produits par nos aéroports

Axe 15

- Améliorer le tri des déchets dans l'aérogare et dans les bureaux du personnel
- Mobiliser les salariés et entreprises de la plateforme pour réduire et mieux trier leurs déchets en réalisant une campagne de sensibilisation sur les déchets et le respect des consignes de tri
- Maintenir les partenariats sociaux et solidaires à Quimper et mettre en place un partenariat avec une association solidaire à Brest
- Mettre en place un Reporting sur la production et la gestion des déchets
- Elaborer un Plan « Gestion des déchets » sur les plateformes (types de déchets produits, zones de stockage, filières de valorisation...)

Indicateurs :

- ✓ *Pourcentage de déchets valorisés*
- ✓ *Résultats contrôles terrain « Respect 9 flux »*
- ✓ *Nombre de partenariat solidaire*
- ✓ *% déchets tracés dans le reporting par rapport à la totalité des déchets produits.*

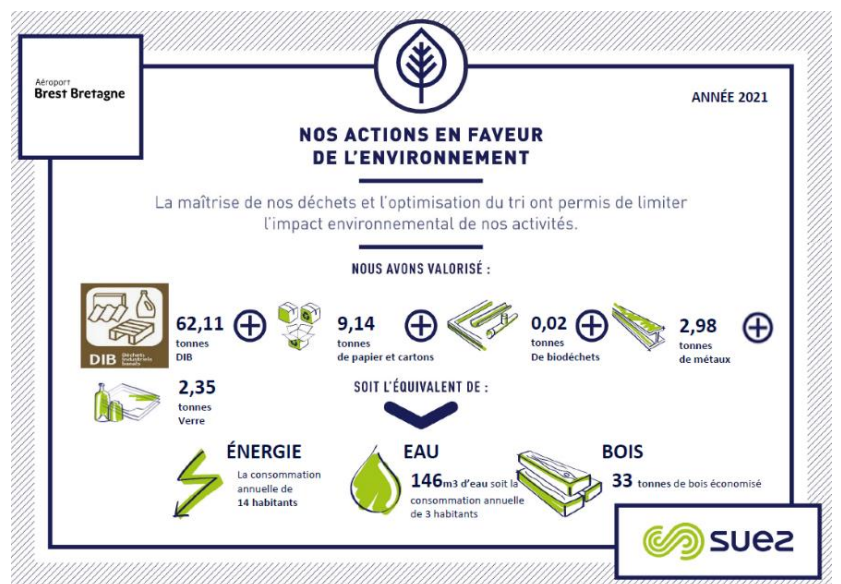
Aéroports Brest Quimper Bretagne
4 462 abonnés
1 an(s)

La gestion des #déchets sur nos aéroports permet de valoriser au maximum et de tisser des liens avec des associations locales
Aéroport Quimper Bretagne : AGEHB et Solidarité Papier (papiers, magazines, cartons), FEDERATION 1 BOUCHON 1 SOURIRE ou l'association "Pour Loig" qui récupèrent les journaux. Quimper Bretagne Occidentale / Ville de Quimper trie et collecte les déchets valorisables, le Groupe Chimirec collecte les déchets dangereux. Aéroport Brest Bretagne ; en 2019, 97.91T de déchets valorisés sur 124.73T soit 78% avec valorisation matière et énergétique. Tous les déchets sont également triés sur l'ensemble de la plateforme.

#AéroportsEngagés #UAF L'Union des Aéroports Français (UAF) #aéroport CCI métropolitaine Bretagne ouest

L'Union des Aéroports Français (UAF)
1 an(s)

#COP26 Les #AéroportsFrançais agissent pour réduire et recycler leurs déchets : tri et revalorisation, encadrement des plateformes avec la certification ISO 14 001, mise en place d'actions de sensibilisation auprès des passa...voir plus



- BRUIT -

Objectif : Prévenir et maîtriser les risques de nuisances sonores

Axe 16

- Recueillir, analyser et présenter les plaintes lors de la commission consultative de l'environnement et établir un plan d'actions pertinent
- Mise en place d'un formulaire en ligne sur le site internet des aéroports pour signaler les nuisances sonores

Indicateur :

- ✓ *Nombre de réclamations analysées en interne puis présentées en Commission Consultative Environnement par rapport au nombre de réclamations reçues*

- COMMUNICATION -

Objectif : Communiquer sur nos actions auprès de nos collaborateurs, de nos sous-traitants et du grand public

Indicateurs :

- ✓ Nombre de publications et d'actions de sensibilisation réalisées par an
- ✓ Nombre de participation / nombre de réunions programmées

Axe 17

- Communiquer de manière proactive sur les actions menées par l'aéroport vers notre personnel et le public
- Sensibiliser le personnel, les tiers et les sous-traitants à la sobriété énergétique, la réduction des déchets et des consommations en eau
- Présenter l'actualité de l'aéroport de Brest en termes d'Environnement chaque année lors de la commission consultative de l'environnement

Axe 18

- Réaliser une refonte de la page « Environnement » sur les sites internet de nos aéroports

Axe 19

- Participer au réseau régional des aéroports bretons

Aéroports Brest Quimper Bretagne
4 450 abonnés
1 mois • Modifié •

[L'Aéroport Brest Bretagne poursuit sa transition écologique]

L'Aéroport Brest Bretagne vient d'obtenir le niveau 2 de l'Airport Carbon Accreditation (ACA), programme de certification en matière de gestion carbone créé par l'ACI-Europe.

L'ACA 2 marque la volonté de l'aéroport Brest Bretagne de participer à l'atteinte de la neutralité carbone que s'est fixé le secteur aérien. Ainsi, l'aéroport Brest Bretagne s'est engagé à réduire de 20% ses émissions directes de CO2 à l'horizon 2026 (par rapport à 2016).

« Nous sommes intimement convaincus de la nécessité d'améliorer notre empreinte environnementale grâce notamment à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Ce label n'est qu'une étape dans la décarbonation indispensable de nos activités. » **Claude ARPHEXAD**, Directeur de l'aéroport Brest Bretagne.

Pour en savoir plus :
<https://lnkd.in/gRPyGuv>

✓ Orianne Le Roux
CCI métropolitaine Bretagne ouest Région Bretagne

Aéro Biodiversité <https://aerobiodiversite.org/> AERO BIODIVERSITE

Newsletter

- Mai 2022 -

Nouveautés 2022

Après un premier état des lieux en 2021 de la biodiversité présente sur l'aéroport, les suivis 2022 vont se diversifier.

Au programme :

- > Observation des pollinisateurs sauvages
- > Découverte des reptiles de la plateforme
- > Soirées à la recherche des oiseaux nocturnes et des amphibiens

Première visite les 05 et 06 mai 2022

La première session Aéro Biodiversité sur l'aéroport de Brest a eu lieu dès les premiers jours de mai en ce début de saison 2022. Accompagné de journalistes et de personnels de l'aéroport, le binôme d'Aéro Biodiversité a lancé la nouvelle vague de suivis pour cette année.

Au total, plus de **60** espèces ont déjà pu être recensées de jour comme de nuit.

Le protocole du mois

A partir de cette année, l'aéroport s'investi dans l'inventaire et le suivi des reptiles présents sur l'emprise de la plateforme aéroportuaire. En collaboration avec Bretagne Vivante, douze plaques ondulines ont été réparties sur trois zones au nord de l'aéroport. Les relevés doivent se faire jusque début juillet, quasiment toutes les semaines. Pris en main par Bruno Desanti, vous pouvez l'accompagner sur les différentes sessions. Nous réaliserons un suivi également ensemble en juin lors de la prochaine visite.

Prochaine visite les 23 et 24 juin prochains

Vol 01 Newsletter Aéro Biodiversité

Exemples de communication en externe (Obtention ACA niveau 2 – Aéroport Brest // LinkedIn - Oct22) et en interne (Synthèse visite Aero Biodiversité diffusée à l'ensemble du personnel via le DECQ - Mai22)

TABLEAU RECAPITULATIF

AIR	
Mesure 1	Renouveler l'ACA niveau 2 en 2023 et obtenir le niveau 3 au plus tard le 31 décembre 2025
Mesure 2	Mettre en œuvre le plan d'actions permettant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre
Mesure 3	Contribuer au bilan annuel des émissions de gaz à effet de serre de la Région Bretagne
ENERGIE	
Mesure 4	Etudier la possibilité d'une alimentation en électricité d'origine 100 % renouvelable (réflexion marché d'achat énergie...)
Mesure 5	Poursuivre le diagnostic sur le potentiel de panneaux photovoltaïques (ombrières) en collaboration avec la Région Bretagne en privilégiant les surfaces déjà imperméabilisées.
Mesure 6	Viser une exploitation aéroportuaire décarbonée en mettant en place le remplacement progressif du matériel utilisant l'énergie fossile par du matériel électrique (engins de piste, véhicules...)
Mesure 7	Réaliser et suivre un inventaire annuel des remplacements des véhicules thermiques par des véhicules hybrides ou électriques
Mesure 8	Améliorer et faciliter l'offre de location de voitures électriques et implanter des bornes supplémentaires pour les véhicules électriques
Mesure 9	Poursuivre le remplacement progressif de nos éclairages par des systèmes économes associés à une gestion intelligente de l'éclairage
Mesure 10	Brest : Encourager le raccordement en énergie des aéronefs (400Hz) permettant de limiter l'utilisation des moteurs auxiliaires des avions ou des groupes électrogènes au sol
Mesure 11	Brest : Passer les feux de balisage piste qui ne le sont pas encore en LED (rampes d'approche + feux encastrés)
Mesure 12	Sensibiliser les personnels et les passagers à la sobriété énergétique via des campagnes de communication, affichage...
BIODIVERSITE	
Mesure 13	Maintenir le zéro-phyto sur les aéroports de Brest et Quimper
Mesure 14	Poursuivre le partenariat avec l'association Aero Biodiversité pour préserver la faune et la flore des aéroports (et dans la mesure du possible en lien avec les associations locales de protection de l'environnement)
Mesure 15	Mettre en œuvre le plan de gestion des aéroports reprenant les préconisations faites par Aero Biodiversité et celles issues des études de continuité écologique réalisées par l'association Bretagne Vivante
Mesure 16	S'engager dans la labellisation Aerobio avec pour objectif l'obtention du Label pour au moins une des deux plateformes avant fin 2025

Mesure 17	Suivre les risques de développement des espèces exotiques envahissantes et mettre en place les moyens de destruction nécessaires
Mesure 18	Valoriser la biodiversité auprès des salariés de la plateforme
EAU	
Mesure 19	Poursuivre le Reporting sur la consommation d'eau
Mesure 20	Faire un état initial des points d'eau (robinets, WC...) pour savoir combien sont équipés de robinetterie hydro-économe (mousseurs, détecteur infrarouge...). Planifier le remplacement de ceux qui ne le sont pas.
Mesure 21	Réaliser des actions de sensibilisation régulières auprès du personnel, des tiers et des sous-traitants
Mesure 22	Réaliser une étude technique de faisabilité sur la récupération des eaux pluviales
Mesure 23	Disposer d'au moins un point de récupération des eaux pluviales pour un usage technique d'ici fin 2025
Mesure 24	Prévenir les risques de pollutions chroniques et accidentelles
Mesure 25	Réaliser périodiquement des exercices de déversements accidentels
Mesure 26	Réaliser les analyses d'eau en sortie de bassin de rétention à Quimper (prévues dans l'AP n°2010-1718)
Mesure 27	Brest : Obtenir le renouvellement de l'Arrêté Préfectoral « Loi sur l'eau »
DECHETS	
Mesure 28	Améliorer le tri des déchets dans l'aérogare et dans les bureaux du personnel
Mesure 29	Mobiliser les salariés et entreprises de la plateforme pour réduire et mieux trier leurs déchets en réalisant une campagne de sensibilisation sur les déchets et le respect des consignes de tri
Mesure 30	Maintenir les partenariats sociaux et solidaires à Quimper et mettre en place un partenariat avec une association solidaire à Brest
Mesure 31	Mettre en place un Reporting sur la production et la gestion des déchets
Mesure 32	Elaborer un Plan « Gestion des déchets » sur les plateformes (types de déchets produits, zones de stockage, filières de valorisation...)
BRUIT	
Mesure 33	Recueillir, analyser et présenter les plaintes lors de la commission consultative de l'environnement et établir un plan d'actions pertinent

Mesure 34	Mise en place d'un formulaire en ligne sur le site internet des aéroports pour signaler les nuisances sonores
COMMUNICATION	
Mesure 35	Communiquer de manière proactive sur les actions menées par l'aéroport vers notre personnel et le public
Mesure 36	Sensibiliser le personnel, les tiers et les sous-traitants à la sobriété énergétique, la réduction des déchets et des consommations en eau
Mesure 37	Présenter l'actualité de l'aéroport de Brest en termes d'Environnement chaque année lors de la commission consultative de l'environnement
Mesure 38	Réaliser une refonte de la page « Environnement » sur les sites internet de nos aéroports
Mesure 39	Participer au réseau régional des aéroports bretons